



DOSSIER



Lutte contre la pauvreté

L'inspirante stratégie de la Chine

Dans le "village au bord du précipice", petit hameau de la préfecture autonome Yi de Liangshan, dans la province du Sichuan, les habitants étaient obligés d'emprunter durant des heures des échelles ...

PAGES 6&7

REPORTAGE



Décret portant réglementation de la caution, de la garantie de loyer et du bail d'habitation :

Des acteurs travaillent déjà à sa bonne application sur le terrain

L'atelier d'échanges et de partage, à l'initiative du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, hier 8 février à Lomé fait suite au décret présidentiel du 05 janvier 2022 portant réglementation de la caution, de la garantie de loyer et du bail d'habitation ...

PAGE 11

COMMUNIQUE

02 février 2022 - ZENER étend son réseau et annonce la mise en service de sa 4e Oasis à Kpalimé

PAGE 9

Politique togolaise

Quand Adjamagbo-Johnson joue à « si j'étais Faure Gnassingbé »

Dans une récente sortie médiatique, la coordonnatrice de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK), Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson donnait son avis sur les sujets liés à l'actualité socio-politique nationale. Dans ses propos, on sent qu'elle se met à la place du président de la République, Faure Gnassingbé ...



PAGE 3



Problèmes fonciers au Togo

Le gouvernement toujours à la quête de solutions pérennes

Après l'adoption d'un nouveau Code foncier et domanial en 2018, le gouvernement togolais poursuit la recherche de solutions pérennes aux problèmes fonciers que connaît notre pays depuis des années. L'exécutif vient d'adopter en Conseil des ministres, un projet de décret portant création, organisation, composition et fonctionnement du Conseil consultatif foncier.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Les experts comptables africains en conférence à Lomé

La fédération panafricaine des experts comptables (PAFA) a tenu hier mardi dans la capitale togolaise, sa troisième conférence. L'événement est organisé sous le thème de la gestion des finances publiques dans les pays francophones du continent.

Près d'une trentaine de pays sont représentés aux assises, à travers la participation des comptables publics, représentants de Cours des Comptes des pays concernés, représentants d'organisations professionnelles, décideurs politiques ou encore partenaires au développement.

Pour les participants, il s'agira d'analyser et examiner les réformes clés de la gestion des Finances Publiques dans ces pays, mais aussi d'entrevoir les implications à long ...

PAGE 3

PAEIJ-SP

De nouvelles conditions de financement prévues pour la campagne agricole 2022-2023



PAGE 5

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Tunisie Le président Kais Saïed dissout le Conseil supérieur de la magistrature</p>  <p>P 4</p>	<p>Mali / Lutte contre le djihadisme Choguel Maïga accuse la France d'avoir divisé le Mali</p>  <p>P 4</p>	<p>Label vert pour le gaz naturel et le nucléaire Une décision qui est loin de concourir à la neutralité carbone en 2050</p>  <p>P 10</p>
---	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Canton de Samnaba (Cinkassé) : les produits FNFI au secours des femmes revendeuses du marché

Beaucoup de femmes et d'hommes du Canton de Samnaba dans la préfecture de Cinkassé vivent de petits commerces. Autrefois, ces personnes étaient confrontées aux problèmes de financement pour développer leurs activités. Et puis, depuis quelques années le Fonds National de la Finance Inclusive leur accorde des crédits. Rencontre avec Kangbeni Yendoupi, présidente cantonale Febesef de Samnaba et revendeuse d'épices et de produits alimentaires.

Vendredi 4 février 2022. Il est 9H heures 10 du matin. Le marché de Samnaba, est déjà ouvert. Dès l'entrée principale, on aperçoit quelques étalages et une vendeuse de tchakpalo, la bière traditionnelle autochtone. Plus on avance, plus on se rend compte que l'endroit est grouillant de monde. Les uns achètent, les autres vendent. Des vendeurs hèlent presque tous les passants, à la recherche d'acheteurs potentiels.

Un hangar constitué de matériaux provisoires attire l'attention. Il abrite des épices et autres produits alimentaires. Une femme, la cinquantaine bien sonnée, attire les clients en faisant des gestes de la main. Elle est occupée à ordonner son étalage. Femme d'expérience, Kangbeni Yendoupi est commerçante depuis plusieurs années dans le marché. « Avant je vendais du gari. Je n'avais pas de place au marché.

Donc je me promenais dans le Canton pour vendre », confie-t-elle. Et elle complète : « mais je ne m'en sortais pas comme je voulais. Il me fallait du crédit quelque part pour démarrer une autre activité ».

Dans les localités reculées comme Samnaba, les financements n'étaient pas toujours accessibles pour des femmes comme Yendoupi. Car les conditions sont difficiles à remplir. Dame Kangbeni Yendoupi ne dut son salut qu'avec le lancement des activités du FNFI. « Un jour, j'ai remarqué un attroupement, je me suis approchée, et il était question de sensibilisation sur les produits FNFI ». Elle décide quelques jours plus tard de faire le pas décisif et sollicite l'accompagnement du FNFI. « J'ai obtenu un crédit de 30 000 FCFA pour le premier cycle. Cette somme m'a permis de lancer mon étalage



Kangbeni Yendoupi

au marché. Ça a été une réussite. J'ai remboursé et j'ai eu 50 000 FCFA avec lesquels j'ai diversifié mes produits », explique dame Kangbeni Yendoupi. Les produits FNFI ont un impact considérable sur la vie des bénéficiaires, « Grâce à ce crédit, j'ai développé mon activité. Avec les bénéfices, je m'en sors mieux avec mes enfants. Je suis une femme épanouie aujourd'hui », ajoute-t-elle.

A samnaba, d'autres femmes sont confrontées à des problèmes de financement. Elles essayent surtout de trouver des solutions auprès de tontines et de prêteurs informels, qui ont du mal à leur faire confiance. « Les gens ne veulent pas nous accorder des crédits. Car nos activités ont, selon elles, beaucoup d'aléas », explique dame Kangbeni Yendoupi en parlant des

femmes du marché et des femmes de son entourage. « Cependant, le FNFI nous a fait confiance » ajoute-t-elle. « J'invite toutes les femmes du Canton à se rapprocher de nous (febesef), pour avoir les informations utiles et faire les démarches nécessaires ». Elle espère avoir des milliers de femmes bénéficiaires FNFI dans le canton.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... terme des réponses des gouvernants à la Covid-19. "La crise sanitaire a bouleversé toutes les habitudes

ainsi que les prévisions budgétaires de nos Etats. Il est donc nécessaire que nous trouvions des moyens

pour adapter nos actions aux nouvelles donnees mondiales à travers des réformes appropriées aux

difficultés imposées", a insisté le directeur de cabinet du ministre de l'économie, Kossi Tofio à l'ouverture des

travaux. Les deux précédentes conférences se sont déroulées à Dakar (2015) et Antananarivo (2016).

Problèmes fonciers au Togo**Le gouvernement toujours à la quête de solutions pérennes**

Après l'adoption d'un nouveau Code foncier et domanial en 2018, le gouvernement togolais poursuit la recherche de solutions pérennes aux problèmes fonciers que connaît notre pays depuis des années. L'exécutif vient d'adopter en Conseil des ministres, un projet de décret portant création, organisation, composition et fonctionnement du Conseil consultatif foncier.

L'année dernière, le président de la Cour suprême, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), le juge Abdoulaye Yaya, s'est vu obligé de prendre une décision sans précédent dans l'histoire judiciaire de notre pays : suspendre l'exécution de toute décision de justice dans le domaine foncier jusqu'à nouvel ordre. En effet, des justiciers privés communément appelés « gros bras », sont mis à contribution par certains huissiers de justice pour faire

respecter des décisions de justice controversées, à la place des forces régulières.

Il y a quelques jours le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de Brigade Damehame Yark, a annoncé dans un communiqué qu'un individu avait trouvé accidentellement la mort lors d'un conflit foncier auquel les forces de l'ordre avaient voulu mettre fin en procédant à des tirs de sommation ; pendant que le groupe



Le ministre Koffi Tsolenyanu

de personnes armées d'armes blanches dont il faisait partie, s'attaquait aux corps habillés. C'est donc le signe que nous sommes encore loin d'avoir fini avec les problèmes fonciers.

Le Conseil consultatif

foncier, permettra certainement de faire un pas de plus. « Ce décret pris en application du Code foncier et domanial vise à mettre en place un cadre d'échanges et de concertations s'agissant des actions à privilégier en matière foncière et

domanial », déclare le communiqué du Conseil des ministres. « Ce Conseil inclusif regroupe l'ensemble des parties prenantes de la politique foncière de notre pays », a conclu le communiqué du Conseil des ministres.

TM

Politique togolaise**Quand Adjamagbo-Johnson joue à « si j'étais Faure Gnassingbé »**

Dans une récente sortie médiatique, la coordonnatrice de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK), Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson donnait son avis sur les sujets liés à l'actualité socio-politique nationale. Dans ses propos, on sent qu'elle se met à la place du président de la République, Faure Gnassingbé, en lui indiquant ce qu'il devrait faire dans telle ou telle autre situation.

« Il y a mon adversaire de taille depuis l'élection présidentielle du 22 février 2020 qui est en exil avec monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro. J'aurais commencé à créer les conditions pour qu'ils reviennent. J'aurais ensuite rapidement libéré les détenus politiques pour envoyer des signaux aux Togolais que, je veux aller vers l'apaisement, je veux les écouter. Les Togolais sont silencieux, mais, c'est un silence qui fait beaucoup de bruit, qui parle. J'aurais appelé à un dialogue sous ma présidence. J'aurais pris ma responsabilité, parce que j'aime mon pays. J'aurais fait en sorte que l'alternance que les Togolais poursuivent

depuis 30 ans, qui rime avec indépendance vis-à-vis des pouvoirs néocolonialistes, ait lieu », a indiqué Brigitte Adjamagbo-Johnson, se mettant constamment dans la peau de Faure Gnassingbé.

Déjà, il faudrait souligner que madame Adjamagbo-Johnson ne sera jamais Faure Gnassingbé, et pour l'instant, elle n'est pas encore présidente de la République togolaise. Le jour où les Togolais lui accorderont leurs suffrages, elle nous montrera de quoi elle est vraiment capable : Deuxième chose : Agbéyomé Kodjo a choisi tout seul l'exil. En décidant de provoquer les institutions de la



Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson

République, il savait à quoi s'attendre. Ayant été un homme d'Etat, on peut conclure qu'il savait bien où il mettait les pieds et ce qu'il risquait. Et puis... pour quelqu'un qui affirme avoir gagné les élections, pourquoi fuir ? Lorsqu'on est convaincu d'être sur la bonne voie, l'on doit être prêt à tout affronter, même la mort. Lui-même avait affirmé être prêt à mourir pour sa « noble cause ». Alors, pourquoi ne reste-

t-il pas pour affronter les conséquences de ses actes ?

En ce qui concerne monseigneur Kpodzro, les autorités togolaises ont été claires : personne ne lui veut du mal... Qu'il revienne au pays terminer ses vieux jours dans la quiétude ! Pour le dialogue, madame Adjamagbo et son regroupement ont déjà décliné deux fois de suite les invitations de la

Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP), qui est d'ailleurs récemment devenue un cadre permanent. Mais, pourquoi veut-elle forcément une tête-à-tête avec Faure Gnassingbé. Le parti au pouvoir est très bien représenté à la CNAP. Faure Gnassingbé aime son pays et il démontre de si belle manière. Pour finir, l'alternance ne se décrète pas.

La rédaction

Centrafrique

Le président Touadera remplace son Premier ministre, 8 mois seulement après sa nomination

Accusé de malversations financières, le désormais ex-Premier ministre avait d'ailleurs des relations difficiles avec le groupe Wagner présent en Centrafrique. Il a été remplacé par un proche du président Touadera, Félix Moloua, actuel ministre de l'Economie.

Nommé il y a seulement 8 mois, l'ancien ministre du Plan et de l'Economie en Centrafrique a été démis de ses fonctions du Premier ministre par le chef de l'Etat. « Monsieur Félix Moloua est nommé Premier ministre, chef du gouvernement », a annoncé, dans un décret, lundi 7 février, le président centrafricain, Ange Faustin Touadera. Le remplaçant, lui a été membre de tous les gouvernements du chef de

l'Etat depuis 2016. Il avait déjà été pressenti à ce poste après la présidentielle de 2020, mais avait finalement été maintenu dans ses fonctions.

« La relation entre les deux hommes (Touadera et Dondra) n'a jamais été au beau fixe. En privé, le chef du gouvernement s'était, à plusieurs reprises, plaint de sa faible marge de manœuvre sur le fonctionnement du gouvernement (nomination des ministres et collaborateurs



Henri-Marie Dondra

de cabinets, etc.). Son propre directeur de cabinet, Ernest Mada, proche de Touadera, lui a été imposé par la présidence

», a expliqué le journal Africa Intelligence dans un article publié le 4 février. Mais l'on raconte plutôt que

le désormais ex-Premier ministre avait déjà remis sa lettre de démission au moment où le président Touadera était à Addis-Abeba pour assister au sommet de l'Union africaine. Contacté par les confrères de l'AFP, Albert Yaloké Mokpeme a juste affirmé que : « Le président de la République a décidé de clarifier la situation, de mettre fin aux élucubrations et à la confusion en signant un décret qui met fin à la mission de l'ancien Premier ministre avant de signer un second décret nommant Félix Moloua ».

T.M.

Tunisie

Le président Kaïs Saïed dissout le Conseil supérieur de la magistrature

Le président tunisien Kaïs Saïed, qui s'est arrogé depuis juillet 2021 les pleins pouvoirs, a annoncé, dimanche 6 février, avoir décidé de dissoudre le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), organisme indépendant chargé de nommer les juges, l'accusant d'être partial et au service de certains intérêts.



Kais Saïed, chef de l'Etat tunisien

Dans une déclaration prononcée depuis le ministère de l'intérieur, Le président Kaïs Saïed a motivé sa décision par la « corruption et la partialité » du CSM. Il a dénoncé sa lenteur et les entraves dans le traitement de certaines affaires, notamment les dossiers des assassinats politiques des figures de la gauche tunisienne, Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, tués en 2013 alors qu'ils menaient campagne contre le parti islamiste Ennahda au pouvoir en ces années post-révolution.

L'annonce de la dissolution du CSM est d'ailleurs survenue la veille du neuvième anniversaire de la mort de Chokri Belaïd, assassiné le 6 février 2013 à Tunis. « Malheureusement, l'affaire des assassinats politiques a toujours été instrumentalisée à des fins politiques, et cela se répète aujourd'hui », a commenté la juriste Mouna Kraïem Dridi, enseignante à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.

Le CSM a rejeté, dans

un communiqué, la dissolution « en l'absence d'un cadre juridique et constitutionnel » autorisant le président à le faire. Dénonçant « une atteinte à la Constitution et aux garanties d'indépendance de la justice », le CSM a annoncé que « ses membres continueront à siéger ». Le CSM, instance indépendante créée en 2016 pour nommer les juges, est composé de 45 magistrats, pour les deux tiers élus par le Parlement, lesquels désignent eux-mêmes le tiers restant.

Le président Saïed s'est arrogé les pleins pouvoirs le 25 juillet, quand il a limogé son Premier ministre et gelé le Parlement, des mesures dénoncées comme un « coup d'Etat » par Ennahda et d'autres opposants. Il a depuis nommé un gouvernement, mais prend ses décisions par décrets, officiellement à titre provisoire jusqu'à des élections législatives programmées pour décembre, après un référendum constitutionnel.

Source : Le Monde Afrique

Mali / Lutte contre le djihadisme

Choguel Maïga accuse la France d'avoir divisé le Mali

Moins d'une semaine après les sanctions de l'Union européenne, le Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga, a accusé lundi 7 février la France d'avoir œuvré à la partition de son pays à travers son engagement militaire, dans une nouvelle charge virulente devant des diplomates en poste à Bamako.



Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre malien

« Après un temps d'allégresse en 2013, quand les soldats français ont libéré le nord du Mali tombé sous la coupe de groupes djihadistes, l'intervention s'est muée dans un deuxième temps en une opération de partition de fait du Mali, qui a [consisté dans] la sanctuarisation d'une partie de notre territoire, où les terroristes ont eu le temps de se réfugier, de se réorganiser, pour revenir en force à partir de 2014 », a affirmé le Premier ministre malien durant plus de quarante-cinq minutes, devant les diplomates réunis à sa demande à la primature.

Ce qui choque encore plus, continue-t-il, c'est le fait que la France cherche à présenter les autorités de transition comme « un paria », avec l'objectif inavoué et inavouable à court terme « d'asphyxier l'économie afin d'aboutir pour le compte de qui l'on sait et par procuration à la déstabilisation et au renversement des institutions de la transition ».

Accusant en outre les dirigeants français de vouloir transformer le pays en esclave, le chef du gouvernement de la transition malienne s'est aussi attaqué à Takuba, le groupement européen de forces spéciales, créé par la France et destiné à accompagner les soldats maliens au combat contre les djihadistes. Takuba, « c'est pour diviser le Mali. C'est "le sabre", en [langues] songhaï et tamacheq, ça n'est pas un nom qui a été pris par hasard », a-t-il dit.

En plus de retarder le retour des civils au pouvoir, la France et ses partenaires européens et américains reprochent à la junte d'avoir fait appel au sulfureux groupe russe de mercenaires Wagner, ce qu'elle conteste. Devant les diplomates, au premier rang desquels l'ambassadeur russe Igor Gromyko, M. Maïga a assimilé les soldats de la Légion étrangère, corps de l'armée française, à des mercenaires. Déjà sanctionné par la Cedeao, le Premier ministre malien Maïga a été de nouveau sanctionné par l'Union européenne, ainsi que des proches du Colonel Assimi Goïta, vendredi 4 février 2022 dernier. Soupçonnant toujours la France d'être sous ces diverses mesures rétorsives, la sortie du Premier ministre ce lundi est analysée par plusieurs observateurs comme une réaction aux sanctions prises contre lui et son pays.

T.M.

Umoa

Le Togo adopte l'avant-projet de loi uniforme relative à l'activité d'affacturage

Lundi 7 février à Pya, dans la région de Kara, au nord du pays, le Conseil des ministres s'est tenu en présence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Beaucoup de décisions ont été prises. Parmi elles, la loi uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine.

L'avant-projet de loi uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine a été examiné et adopté par le Conseil des ministres. « Cet avant-projet de loi s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement pour soutenir les Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et a pour objectif de favoriser le développement de l'affacturage en tant qu'offre de financement adaptée aux problèmes de trésorerie des entreprises et

en particulier, des TPME. En effet, l'affacturage permet à une entreprise de confier la gestion de ses créances à une société financière afin d'obtenir des liquidités pour le financement de ses activités courantes », indique le communiqué sanctionnant le Conseil des ministres.

Au niveau régional, des concertations ont été entreprises pour recueillir l'avis des Etats de l'Union par rapport à cet avant-projet de loi uniforme relatif à l'activité d'affacturage. C'est le cas par



exemple en 2019 avec une concertation régionale initiée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO). La rencontre a regroupé des représentants des Etats membres de la région.

Cette concertation a permis de présenter le projet de loi et de recueillir les suggestions des acteurs et de les intégrer dans le texte.

La loi uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'Union

monétaire ouest africaine permet de promouvoir le développement d'instruments de financement des activités économiques en particulier des Petites et moyennes entreprises.

Félix Tagba

PAEIJ-SP

De nouvelles conditions de financement prévues pour la campagne agricole 2022-2023

Au cours d'un atelier organisé vendredi 4 février dernier à Lomé, de nouvelles conditions de financement de la campagne agricole 2022-2023 ont été définies. Ces nouvelles conditions sont élaborées ensemble avec les PME/PMI et les Institutions financières partenaires (IFP) du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP).



La table d'honneur au lancement de l'atelier

Cette rencontre a réuni des Institutions financières partenaires, le Comité technique de financement et les bénéficiaires (PME/PMI, primo entrepreneurs individuels, primo distributeurs, primo entrepreneurs en groupements) du PAEIJ-SP. L'atelier de réflexion sur le financement de la campagne agricole 2022-2023 pour la pérennisation du mécanisme

de financement du PAEIJ-SP permet de mettre en place un dispositif inclusif de financement.

« Le présent atelier de réflexions sur le mécanisme de financement pour le compte de cette campagne se veut un creuset d'échanges avec tous les acteurs de mise en œuvre que vous êtes. Les réflexions issues de cet atelier permettront de définir non seulement les nouvelles

conditions de financement de la campagne agricole 2022-2023, mais aussi, de jeter les bases de la pérennisation de ce mécanisme », a déclaré le coordonnateur du PAEIJ-SP, Kossivi Agbo.

Le rôle du PAEIJ-SP est de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans le développement de l'agriculture durable compte tenu du potentiel de croissance et d'insertion de

jeunes en termes d'emplois salariés et non-salariés. Le projet permet d'améliorer la productivité des entreprises structurantes identifiées dans les chaînes de valeur agricoles à fort potentiel économique, d'accompagner les jeunes promoteurs désireux de créer leur entreprise et de faciliter leur insertion à travers la promotion de partenariats gagnant-gagnant susceptibles de renforcer la compétitivité de la chaîne entière.

« Si nous sommes là aujourd'hui, c'est de réfléchir par rapport à la bonne manière de financer le monde agricole, toujours suivant l'approche chaîne de valeur pour pérenniser les emplois qui sont créés et continuer par en créer d'autres », a déclaré Séna Dahoui, experte en financement.

Le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs est cofinancé par le gouvernement togolais et la Banque africaine de développement (BAD). L'objectif du projet est de contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers l'auto-emploi et l'insertion des jeunes dans l'économie formelle au Togo. Les activités du projet sont concentrées sous deux composantes, notamment le développement

des compétences entrepreneuriales des jeunes dans les secteurs porteurs et l'appui à la mise en place d'un dispositif inclusif de financement. Le PAEIJ-SP évolue dans différentes filières à savoir le maïs, le manioc, le soja les petits ruminants et les volailles, sur toute l'étendue du territoire.

Résultats enregistrés au 31 décembre 2021

En matière d'accompagnement technique, le PAEIJ-SP a appuyé 31 PME, contre 12 prévues. 1420 jeunes sont formés contre 1200 prévus sur l'élaboration des plans d'affaires et la création d'entreprises et 3178 groupements agricoles appuyés contre 1000 prévus.

En matière de financement, 15 IPF ont été formées sur le financement des CVA contre 5 prévues ; 669 jeunes contre 780 prévus, 1 457 SCOPPS sur 1000 prévues et 23 PME/PMI contre 12 prévues ont été financées pour un montant global de 17 209 029 564 F CFA pour une prévision de 7 500 000 000 FCFA.

En matière d'emplois, 55 125 emplois directs dont 27% pour les femmes et 746 875 emplois saisonniers dont 38% pour les femmes ont été créés autour des 31 PME/PMI appuyées.

Félix T.

Lutte contre la pauvreté

L'inspirante stratégie de la Chine

Dans le "village au bord du précipice", petit hameau de la préfecture autonome Yi de Liangshan, dans la province du Sichuan, les habitants étaient obligés d'emprunter durant des heures des échelles de bois rudimentaires pour partir de chez eux et revenir. Aujourd'hui, tout est différent : un escalier en acier a été construit en 2016 ; des stations-antennes 4G ont été installées ; de courtes vidéos réalisées par de jeunes villageois ont attiré près 100.000 touristes en 2019. Mais ce n'est pas tout. Inaccessible pour les camions, le dispensaire local n'est aujourd'hui approvisionné ni par des nacelles soulevées par des treuils, ni par des travailleurs qui se tuent à la tâche à gravir de longues échelles, mais par des drones. Pour ne citer que cet exemple, telle est la forme que prend la lutte contre la pauvreté en Chine. « French.xinhuanet.com » s'est mis sur les traces des efforts consentis pour y arriver.

En 2020, la Chine a atteint, comme prévu, les objectifs d'éradication de la pauvreté dans la nouvelle ère. Depuis le XVIIIe Congrès du Parti communiste chinois en 2013, près de 100 millions d'habitants ruraux démunis selon les critères en vigueur sont sortis de la pauvreté. Sur la période 2013-2019, le revenu disponible par habitant des 832 districts défavorisés est passé de 6.079 à 11.567 yuans. Avec dix ans d'avance, la Chine a réalisé l'objectif d'élimination de l'extrême pauvreté du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La pauvreté n'est une fatalité pour personne. Le secrétaire général de l'ONU António Guterres avait bien raison de dire en 2018 à Boao : "La voie de la Chine pour éradiquer la pauvreté d'ici 2020 prouve qu'il est effectivement possible de ne laisser personne derrière." De tous ces accomplissements de la lutte contre la pauvreté, nous pouvons tirer trois mots-clés.



Aperçu de de la préfecture autonome Yi de Liangshan

Chine : une lutte contre la pauvreté en trois mots

Le premier est "direction efficace". La direction du Parti communiste chinois est la garantie fondamentale de l'action nationale. Le président Xi Jinping fait de la lutte contre la pauvreté une priorité dans la gouvernance de l'Etat. Depuis 2015, il a convoqué sept réunions pour discuter de l'éradication de la pauvreté. Jusqu'en mars 2020, 255.000 équipes regroupant 2,9 millions de membres du Parti ont été envoyés dans les villages démunis pour diriger sur place les actions contre la pauvreté. Un régime de responsabilisation à cinq échelons, à savoir province, ville, district, bourg et village, a été mis en place pour assurer l'efficacité de l'application des politiques.

Le deuxième est "mesure ciblée". Tout doit reposer sur

la différenciation et le ciblage. En 2013, Xi Jinping a avancé l'idée d'une lutte ciblée contre la pauvreté. Plus précisément, de savoir pour qui, par qui et comment, et ce, en fonction de la situation sur le terrain. A la lumière de cette vision, d'énormes efforts ont été consentis pour identifier les populations prioritaires, analyser les causes profondes de la pauvreté, élaborer des politiques efficaces, assurer une bonne mise en œuvre et consolider les acquis.

Le troisième est "contribution commune". Les efforts de chacun sont indispensables à l'accomplissement de cette mission importante. Les avis des différents milieux ont été attentivement écoutés et



Une paysanne chinoise pratiquant l'agriculture

la créativité et l'initiative de tous ont été mobilisées. Tous les Chinois y participent et y contribuent. Une synergie gouvernement-marché-société a été mise en valeur. La coopération entre les régions plus développées de l'Est et celles moins développées de l'Ouest a porté des fruits. Les

paysans ont été encouragés à la création d'entreprises et à l'e-commerce et ont bénéficié d'aides financières publiques et privées. Les consommateurs chinois se tournent davantage vers des produits bio des régions reculées... Chacun y contribue, chacun en bénéficie.

98,99 millions d'habitants ruraux sortis de la pauvreté



Xi Jiping, président de la République populaire de Chine

Années, les 98,99 millions d'habitants ruraux démunis qui vivaient encore sous le seuil de pauvreté actuel sont tous sortis de la pauvreté. L'ensemble des 832 districts et des 128.000 villages pauvres ont été retirés de la liste de la pauvreté. Depuis le lancement de la réforme et de

l'ouverture à la fin des années 1970, 770 millions d'habitants ruraux démunis sont sortis de la pauvreté selon le seuil de pauvreté actuel de la Chine. La Chine a contribué à hauteur de plus de 70% à la réduction de la pauvreté dans le monde au cours de cette période.

A l'épreuve du coronavirus ...

A l'heure où la pandémie de Covid-19 continue de se propager, les progrès des dernières décennies risquent

d'être compromis et un long chemin reste à parcourir pour l'avènement d'un monde sans pauvreté. Mais le monde sortira plus fort de ces épreuves, comme il l'a toujours fait dans le passé, et réussira l'élimination de l'extrême pauvreté si nous œuvrons ensemble à une coopération internationale renforcée. Il est temps de perfectionner le partenariat mondial pour le développement, de promouvoir la coopération Nord-Sud et de poursuivre la coopération Sud-Sud, en vue de construire une communauté de destin pour l'humanité, où plus personne ne souffre de la pauvreté.

Approche chinoise contre la pauvreté : « Nous pouvons assurément vaincre toute difficulté dans notre marche en avant », président Xi Jinping

Le président chinois Xi Jinping a déclaré le 25 février 2020 que la Chine avait adopté une série de politiques et de mesures extraordinaires, ouvrant la voie à la réduction de la pauvreté et élaborant une théorie anti-pauvreté à la chinoise. Xi Jinping, qui est également secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) et président de la Commission militaire centrale, a fait ces remarques lors d'un rassemblement organisé pour marquer les réalisations du pays dans l'éradication de la pauvreté et récompenser les modèles

dans cette cause. En résumant l'expérience, il a indiqué que la direction du PCC avait fourni une garantie politique et organisationnelle solide aux efforts de la Chine en matière de réduction de la pauvreté.

Un total de 255.000 équipes ont été envoyées pour offrir un soutien sur le terrain et plus de trois millions de personnes ont été envoyées à la campagne en tant que commissaires spéciaux pour la lutte contre la pauvreté. « Tant que nous adhérons à la direction du Parti, nous pouvons assurément vaincre toute difficulté dans notre marche en avant », a annoncé le président Xi Jinping. La Chine défend une philosophie de développement centrée sur le peuple et poursuit sans relâche la prospérité pour tous, a-t-il noté, soulignant que mettre fin à la pauvreté, améliorer le bien-être du peuple et réaliser une prospérité commune étaient les exigences essentielles du socialisme. Le pays a investi près de 1.600 milliards de yuans (environ 246 milliards de dollars) de fonds budgétaires dans la lutte contre la pauvreté au cours des huit dernières années.

La Chine tire parti des avantages politiques du système socialiste du pays qui peut rassembler les ressources nécessaires pour accomplir de grandes tâches, générant ainsi la solidarité et des actions communes pour



l'éradication de la pauvreté, a-t-il expliqué. La nation entière s'est mobilisée pour unir ses forces dans la lutte contre la pauvreté. La Chine a également adopté une stratégie ciblée de réduction de la pauvreté et s'efforce d'éradiquer la pauvreté par le développement, a déclaré le président chinois. De ménage en ménage, les questions de savoir qui a besoin d'aide, qui devrait fournir de l'aide, comment l'aide devrait être apportée et quelles normes et procédures devraient être adoptées pour éradiquer la pauvreté ont reçu une réponse. Le président chinois a indiqué que le pays avait stimulé la créativité des résidents pauvres, qui avaient pris l'initiative de se débarrasser de la pauvreté. Les efforts déployés par la Chine pour réduire la pauvreté ont créé une atmosphère dans laquelle l'ensemble de la société aide ceux qui sont dans le besoin

et ont appliqué une approche réaliste et pragmatique, a-t-il poursuivi. Cette expérience importante constitue la réalisation la plus récente de l'adaptation de la théorie anti-pauvreté du marxisme aux conditions chinoises, a-t-il indiqué. La Chine a cultivé l'esprit de réduction de la pauvreté, qui est un condensé de patriotisme, de collectivisme et de socialisme. Il a également déclaré que l'éradication de la pauvreté n'était pas la ligne d'arrivée, mais le point de départ d'une nouvelle vie et d'une nouvelle quête, et a exhorté à déployer des efforts pour consolider efficacement les réalisations dans la lutte contre la pauvreté et la revitalisation rurale.

Attipoe Edem Kodjo
Source : « French.xinhuanet.com »



UNE 1^{ÈRE} AU TOGO ! LA FIBRE TOGOCOM PARTOUT À LOMÉ ET À CINKASSÉ, DAPAONG, KARA, SOKODÉ, ATAKPAMÉ, KPALIMÉ, ANÉHO & TSÉVIÉ



Demandez votre fibre en agence Togocom !





TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg


Potins

Les gars, vous ne vous êtes jamais demandé ce qui se trouvait dans les testicules?

Ça pourrait être des diamants hein !

Soyez curieux, coupez-les un jour, ouvrez et vérifiez vous même.

Les gars, vous ne vous êtes jamais demandé ce qui se trouvait dans les testicules?

Ça pourrait être des diamants hein !

Soyez curieux, coupez-les un jour, ouvrez et vérifiez vous même.

Photo du jour



Légendez en commentez la photo ci-dessus!

Blagues du jour

Voici ce qui arrive quand on met son nez dans les affaires des autres



Quand tu étais étudiante, tu sortais avec mari des gens.

Maintenant tu es mariée, ton mari te trompe avec des étudiantes et tu te fâches ?

La 3ème loi de Newton : pour chaque action, il y'a une réaction égale et opposée..

Même quand ça va de mal en pire , il faut toujours se donner de l'espoir pour un lendemain meilleur. Le découragement ne nous ajoute rien si ce n'est qu'il nous nuit. On n'a rien à perdre si nous croyons à un lendemain meilleur. Mais on perdra beaucoup si on y croit pas . Car tant qu'on ne croit pas on peut jamais être dévoué pour sa cause . Il fera certainement jour pour nous un jour .

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 07 au 14 /02/ 2022

AKOFA	AMOUTIVÉ	22 21 00 97
ST RAPHAEL MARCHÉ	ATIKPODJI	99 34 33 78
HANOUCOPE	RADIO KANAL FM	96 80 09 26
BIOVA	BD. HOUPHÉT-BOIGNY	70 23 19 23
KPEHENOU	BD H.BOIGNY	70 45 25 03
CHÂTEAU-DEAU	BE	96 80 08 88
HORIZON	NYÉKONAKPOË	90 56 52 56
SOURCE DE VIE	C.PROTESTANT	90 88 25 82
BON SECOURS	CASSABLANCA	70 45 76 74
AMITIE 72 AV	SOTED	70 25 02 57
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL II	22 26 66 48
UNIVERS-SANTE	CITÉ OUA	93 88 83 31
AEROPORT	'AÉROPORT SITO	96 51 59 74
INTERNATIONALE	HÉDZRANAWOË	96 80 09 28
LILAS	7, ROUTE DE KÉGUÉ	93 48 88 12
THERYA	TOGO 2000	70 44 81 77
MAWULE	BÈ-KPOTA	70 45 91 86
MAELYS	BÈ KPOTA	70 44 86 79
ELI-BERACA	ADIDOGOMÉ	99 69 89 21
LA REFERENCE	ADIDOGOMÉ	70 49 96 47
BONTE	ROUTE DE SEGBE	96 80 09 00
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI WÉSSOMÉ	99 80 14 09
JAHNAP	GAKLI, DJIDJOLÉ	96 80 09 29
CONFIANCE	FACE GTA	91 01 33 38
LUMIERE	AGBALÉPÉDOGAN	70 43 15 49
GROUPE C	AGBALÉPÉDOGAN	92 33 49 76
ORCHIDEES	AGOE-TELESSOU	99 01 03 74
SOLIDARITE	AVÉDJI VAKPOSSITO	96 80 09 76
ARC-EN-CIEL	AGOE-TÉLÉSSOU	90 38 08 10
LA MAIN DE DIEU	AGOE ASSIYEYE	93 40 21 21
CHARITE	AGOE-NYIVÉ	90 65 21 90
ABRAHAM	AGOE-LOGOPÉ	92 25 99 83
DENIS	AGOE KOVÉ	70 12 35 85
SHALOM	AGOE-CACAVÉL	22 518760
APOU ANTOINE	AGOE-NYIVÉ	966759 50
AGOE-NYIVE	AGOE-NYIVÉ	91 61 02 62
MAWUNYO	AGOE-SOGBOSSITO	70 42 34 64
TAKOE	CAP ESSO DE ZONGO	96 80 09 77
ZONGO	TOGBLÉKOPÉ	99 99 22 39
ELEMAWUSSI	ADÉTIKOPÉ	97 67 09 37
SANGUERA	SANGUÉRA	99 90 89 72
GANFAT	AGOE DALIKO	70 221515
EL-SALI	APÉDOKOË	70 12 44 44
VERSEAU	BAGUIDA	92 05 23 49
DE L'EDEN	BAGUIDA	70 42 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

AGENCE DE COMMUNICATION	COURRIER EXPRESS
AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com	DHL (Qtier Nyékonakpoë, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers	EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
SUPERS MARCHES A LOME	OPERATEURS TELEPHONIQUES
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43	MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
FRUITS ET LEGUMES	SANTE GENERALISTES
MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38	DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tél 23 36 01 00 / 90 39 45 72
DANSE ET COURS DE ZUMBA	OU MANGER ET DORMIR A LOME?
AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86	RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11
AVIATION	MUSCULATION ET MASSAGE
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99	Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoë, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM FIL «O»PARC (Agoë Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

COMMUNIQUÉ

02 février 2022 – ZENER étend son réseau et annonce la mise en service de sa 4e Oasis à Kpalimé

L'ouverture de cette 4e oasis à **Kpalimé**, après celles de Agoe 2 lions, **Nyekonakpoe Lycée français** et **Aného**, s'inscrit dans la volonté de **ZENER** de déployer le concept innovant du libre-service sur l'ensemble du territoire togolais afin de répondre aux tendances du marché. Il est évident de nos jours que les clients attendent d'une station-service, davantage qu'un simple plein de carburant. C'est pourquoi **ZENER** a conçu des oasis, afin d'offrir sur un seul point de vente, des produits et services intégrés, une expérience unique et un art de vie.

Les clients trouveront à l'**oasis Kpalimé**, de l'essence sans plomb, du diesel, des lubrifiants et des bouteilles de gaz ménager **Sodigaz** et **Enora**. L'**oasis Kpalimé** commercialise également les carburants de dernière génération **Xtraline** et **Xtrazole**, conçus pour éliminer la formation de dépôts, améliorer la combustion, diminuer l'usure des pièces pour une plus longue durée de vie des moteurs. L'**oasis Kpalimé** propose une offre de restauration rapide avec la marque française Bonici qui allie produits locaux et savoir-faire international.

ZENER fait de l'extension de son réseau d'oasis, un axe majeur de sa stratégie de croissance et prévoit la construction de 10 nouvelles oasis en 2022.

ZENER s'engage à soutenir le développement socio-économique local et national par une politique de croissance et d'investissements continus.



À PROPOS DE ZENER

ZENER est un principal acteur du secteur du gaz et de l'énergie et propose des offres spécifiques aux besoins d'un marché sans cesse en mutation. Depuis sa création, elle a apporté à des milliers de foyers sur tout le territoire togolais ainsi qu'à l'export, une énergie sûre, abordable, écologique et accessible à tous. Au travers de ses **stations-services appelées Oasis**, **ZENER** ambitionne d'élargir les horizons, de positionner encore plus haut la satisfaction de ses clients, toujours ancrée dans ses valeurs de Liberté, de Modernité et de Mobilité mais orientée désormais sur la contribution directe des clients, le développement durable et la digitalisation.

Lire

« La Peste » d'Albert Camus. Ed Gallimard. 1947 Pp 23-24

« ...Le concierge parti, Rieux demanda au Père Paneloux ce qu'il pensait de cette histoire de rats : Oh ! dit le Père, ce doit être une épidémie, et ses yeux sourirent derrière les lunettes rendes. Après le déjeuner, Rieux relisait le télégramme de la maison de santé qui lui annonçait l'arrivée de sa femme, quand le téléphone se fit entendre, C'était un de ses anciens clients, employé de mairie, qui l'appelait. Il avait longtemps souffert d'un rétrécissement de l'aorte, et, comme il était pauvre, Rieux l'avait soigné

gratuitement. Oui, disait-il, vous vous souvenez de moi. Mais il s'agit d'un autre. Venez vite, il est arrivé quelque chose chez mon voisin. Sa voix s'essouffait. Rieux pensa au concierge et décida qu'il le verrait ensuite. Quelques minutes plus tard, il franchissait la porte d'une maison basse de la rue Faidherbe, dans un quartier extérieur. Au milieu de l'escalier frais et puant, il rencontra Joseph Grand, l'employé, qui descendait à sa rencontre. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, à la moustache jaune, long et voûté, les épaules étroites et les membres maigres.

Cela va mieux, dit-il en arrivant vers Rieux, mais j'ai cru qu'il y passait. Il se mouchait. Au deuxième et dernier étage, sur la porte de gauche, Rieux lut, tracé à la craie rouge « Entrez, je suis pendu. » Ils entrèrent. La corde pendait de la suspension au-dessus d'une chaise renversée, la table poussée dans un coin. Mais elle pendait dans le vide. Je l'ai décroché à temps, disait Grand qui semblait toujours chercher ses mots, bien qu'il parlât le langage le plus simple. Je sortais, justement, et j'ai entendu du bruit. Quand j'ai vu l'inscription, comment vous expliquer, j'ai cru à une farce. Mais il a poussé un

gémissement drôle, et même sinistre, on peut le dire. Il se grattait la tête : À mon avis, l'opération doit être douloureuse. Naturellement, je suis entré. Ils avaient poussé une porte et se trouvaient sur le seuil d'une chambre claire, mais meublée pauvrement. Un petit homme rond était couché sur le lit de cuivre. Il respirait fortement et les regardait avec des yeux congestionnés. Le docteur s'arrêta. Dans les intervalles de la respiration, il lui semblait entendre des petits cris de rats. Mais rien ne bougeait dans les coins. Rieux alla vers le lit. L'homme n'était pas tombé d'assez haut,

ni trop brusquement, les vertèbres avaient tenu. Bien entendu, un peu d'asphyxie. Il faudrait avoir une radiographie. Le docteur fit une piqûre d'huile camphrée et dit que tout s'arrangerait en quelques jours. Merci, docteur, dit l'homme d'une voix étouffée. Rieux demanda à Grand s'il avait prévenu le commissariat et l'employé prit un air déconfit : Non, dit il, oh ! Non. J'ai pensé que le plus pressé... Bien sûr, coupa Rieux, je le ferai donc. Mais, à ce moment, le malade s'agita et se dressa dans le lit en protestant qu'il allait bien et que ce n'était pas la peine... »

Label vert pour le gaz naturel et le nucléaire

Une décision qui est loin de concourir à la neutralité carbone en 2050

Le mercredi 2 février 2022, l'on a appris que la Commission de l'Union européenne, souhaite sous certaines conditions, accorder le label vert aux centrales à gaz et aux centrales nucléaires. Les Commissaires européens doivent valider une liste de critères permettant de classer comme durables, les investissements dans des centrales nucléaires ou au gaz pour la production de l'électricité. Jusqu'à présent, ce privilège était accordé aux énergies renouvelables. Le texte proposé s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone de l'Union européenne en 2050. Mais, le sujet divise les pays membres de l'UE et suscite de nombreuses inquiétudes parmi les défenseurs de l'environnement.

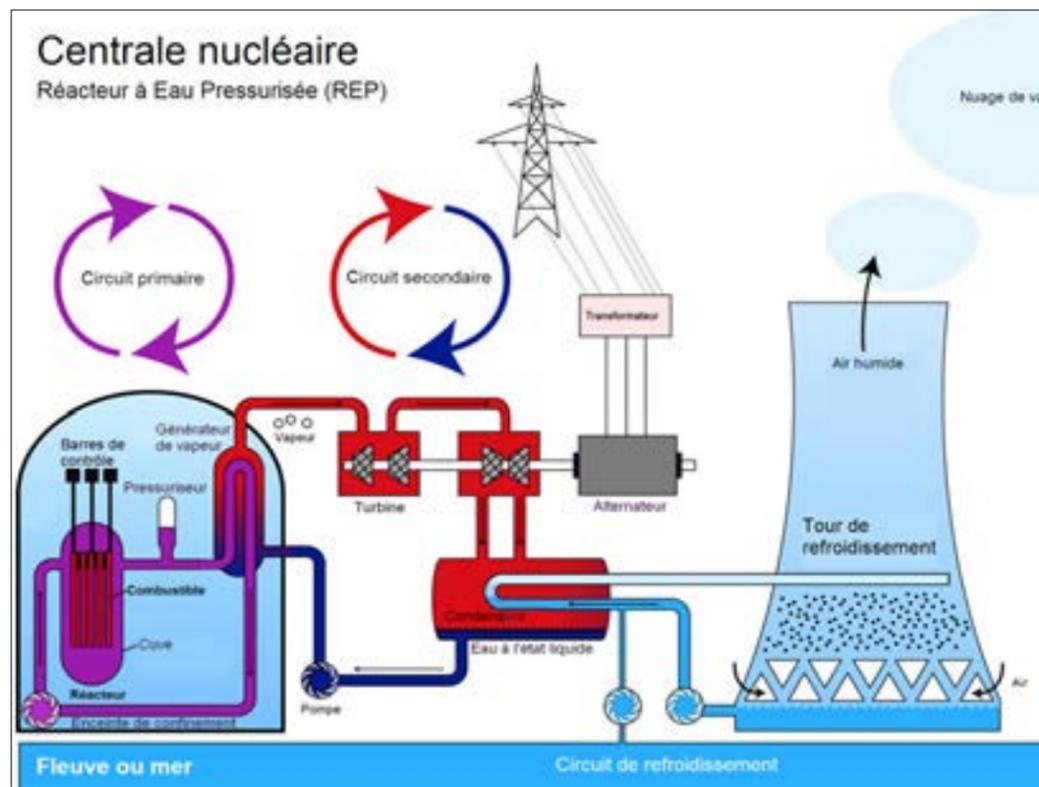


Combustion du méthane

Que le sujet inquiète les défenseurs de l'environnement, cela est tout à fait logique. Mais, qu'on dise qu'il divise les 27, cela est incompréhensible. Soit on veut lutter contre la crise climatique, soit on ne veut pas et on le dit clairement. Il est temps d'arrêter de jouer au dilatoire. Veut-on nous faire croire que les pays membres de l'UE qui proposent ce texte ne savent pas ou ont oublié ce qu'on appelle une énergie fossile et une énergie renouvelable ou verte ? Il n'est un secret pour personne que les grandes sources d'énergies fossiles dans le monde aujourd'hui sont le charbon, le pétrole et le gaz naturel. Le gaz naturel, connu sous le nom du méthane (CH₄), qui est responsable de 17 % de l'effet de serre anthropique du fait de son potentiel de réchauffement global élevé, égal à 34 fois celui du CO₂ à cent ans (en prenant en compte les rétroactions climatiques), mais qui persiste moins de dix ans dans l'atmosphère.

Alors, quelles raisons peut-on utiliser pour donner un label vert à ce gaz et affirmer qu'il peut contribuer à l'atteinte

de la neutralité carbone à l'horizon 2050, dans Il s'agit d'une source d'énergie fossile qui ne



le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat ? Une fois encore on veut sacrifier le combat contre le changement climatique sur l'autel des intérêts économiques. En aucun cas, une telle décision ne peut concourir à atteindre ce noble objectif de neutralité carbone. Il est de plus en plus manifeste que certains pays, notamment industrialisés font preuve de mauvaise volonté.

Et que dire du nucléaire?

rejette pas du CO₂, mais Des milliers de de meilleurs sentiments le



Une centrale nucléaire

nucléaire est disponible toute l'année, n'est pas cher à produire et permet

de produire de grandes quantités d'énergie. Les installations nécessaires à sa production ont une durée de vie assez longue de 40 ans environ. Toutefois, le nucléaire est un « danger public ». En cas d'accident comme on a pu les avoir à Tchernobyl (Ukraine) en 1986 et à Fukushima (Japon) en 2011, les conséquences sont énormes et irréversibles. Rejet de matières radioactives ; contamination de l'air, du sol, des aliments ou de l'eau ; problèmes de santé, dont nausées, vomissements, brûlures de la peau, fièvre et cancer ; destruction ou contamination de la flore, des cultures et des sols.

moyen et long terme. Les dirigeants peuvent se défendre en disant qu'ils prennent les mesures de sécurité nécessaires pour prévenir les accidents. Mais, qui aurait pu croire que malgré toutes les leçons qu'on affirme avoir tiré de l'accident de Tchernobyl, 25 ans après, l'on a subi un autre accident malgré les progrès de la science ? Il faut préciser que l'accident de Fukushima est intervenu à la suite d'un tremblement de terre suivi d'un tsunami (ras de marée). Alors, qu'est-ce qui garantit la sécurité et la sûreté pour les centrales nucléaires d'aujourd'hui ? Rien !

Le risque d'accident dans une centrale électrique quelle que soit sa nature est élevé. Et ce risque se multiplie lorsqu'il s'agit du nucléaire. Non seulement, l'on aura d'importantes pertes en vie humaines, mais aussi, les conséquences sur la santé et l'environnement sont colossales. Lorsqu'on met les avantages du nucléaire et ses dangers dans une balance, les risques n'en valent pas la peine d'être pris. Au moment où le débat sur la sortie des énergies fossiles et du nucléaire est vif, il est surprenant que certains pays veuillent leur donner un « costume vert ». C'est tout simplement inadmissible et il faudrait que l'on revienne à de

personnes sont plus tôt possible. touchées directement ou indirectement, à court,

Edem Dadzie

Police des étrangers

Une disposition qui devrait protéger les Togolais et leurs patrimoines

En Conseil des ministres lundi dernier à Pya dans la préfecture de la Kozah, le gouvernement togolais a fait un pas important dans la protection des Togolais et de leurs patrimoines. En effet, le Conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi relatif à la police des étrangers en République togolaise.

Pendant longtemps, beaucoup de nos compatriotes avaient l'impression que l'étranger était « roi » au Togo. Dans plusieurs situations, les Togolais se plaignent souvent que des étrangers prennent le dessus, et parfois malheureusement, l'on accuse les autorités sécuritaires et judiciaires d'accepter des pots-de-vins pour fermer les yeux sur certaines dérives de certains étrangers. Le gouvernement de son côté a toujours voulu maintenir la bonne réputation de pays de paix, de terre d'accueil dont joui notre pays

Des dispositions étaient donc prises pour faciliter l'installation et le séjour des

étrangers, dont beaucoup sont d'importants investisseurs, sur le sol togolais. Beaucoup de jeunes viennent de pays comme le Gabon, la Centrafrique, le Cameroun, la République démocratique du Congo (RDC), le Congo-Brazzaville, le Sénégal, la Guinée-Conakry, la Guinée Equatoriale, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire le Niger, le Nigeria, le Ghana etc... pour poursuivre leurs études sur la terre de nos aïeux. Cela fait la fierté du Togo qui se présente ainsi comme un pays où le secteur éducatif, en dépit de certaines difficultés, demeure performant. Malgré tout cela, il y a parfois des situations qui font que les étrangers

arrivent à prendre une certaine ascendance sur les Togolais.

Or, cela n'est pas le cas chez eux... dans plusieurs pays africains, les étrangers n'ont pas toujours une marge de manœuvre importante comme on peut en avoir l'impression chez nous. Par exemple, il n'est pas facile d'avoir une propriété dans ces pays. Mais, au Togo, des étrangers achètent de grandes demeures et y règnent en maître, parfois même au mépris des autochtones. Il est vrai que ce sont les populations, propriétaires terriens qui bradent malheureusement leurs biens dans la plupart des cas.

Mais, si l'Etat avait pris des dispositions depuis quelques années pour encadrer l'acquisition des biens meubles et immeubles par des étrangers, l'on n'en serait sans doute pas là. Dans le secteur de l'économie, notamment au niveau de la zone franche industrielle, des organisations de la société civile, des syndicats et des individus se plaignent souvent du traitement miséreux et du mépris que certains employés étrangers réservent à nos compatriotes. Même si nous sommes dans une économie libérale, l'Etat devrait veiller au respect des textes en vigueur en matière de travail dans notre pays. Il y a plusieurs événements qui se sont produits ces dernières années, et qui démontrent à suffisance qu'au Togo,

l'étranger est un peu trop libre de ses actions, sinon qu'il est « roi ». Mais, il faudrait aussi relever qu'il y a des étrangers qui respectent les lois du Togo et les populations togolaises.

Toutefois, sans risque de tomber dans la xénophobie, il était plus que temps pour le gouvernement togolais d'adopter un texte qui régleme l'entrée et le séjour des étrangers sur son territoire. « Le présent avant-projet de loi a pour objet principal d'actualiser les règles générales applicables à l'entrée, au séjour, à la circulation et à l'établissement des étrangers sur le territoire togolais », précise le communiqué du Conseil des ministres.

Edem Dadzie

Décret portant réglementation de la caution, de la garantie de loyer et du bail d'habitation :

Des acteurs travaillent déjà à sa bonne application sur le terrain

L'atelier d'échanges et de partage, à l'initiative du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, hier 8 février à Lomé fait suite au décret présidentiel du 05 janvier 2022 portant réglementation de la caution, de la garantie de loyer et du bail d'habitation. Magistrats, représentants des ordres professionnels (notaires, avocats, huissiers, architectes), la fédération des agents immobiliers et associations des consommateurs, etc. ensemble ont voulu s'approprier ce décret en vue d'une bonne application simplifiée sur le terrain.



Dr Komla Edoh à gauche à l'ouverture

Enseignant chercheur à la Faculté de Droit de l'Université de Lomé et Conseiller à la Primature, le Dr Mazamasso Wella a dans un premier fait une présentation du décret du 5 janvier dernier. Parlant des innovations majeures qui y figurent, il en a relevé trois types. Primo, le décret formalise les rapports entre le bailleur et le preneur d'une part et d'autre part encadre les conditions financières du bail d'habitation. Pour ce qui est de la formalisation entre les deux parties,

quatre innovations majeures sont à relever : désormais, le bail d'habitation est un contrat écrit avec pour avantage, la clarification des obligations auxquelles chaque parti souscrit et la facilité d'apporter des preuves en cas de conflits. Il peut être conclu sous seing privé ou par acte notarié et doit être soumis aux formalités d'enregistrement auprès de l'administration fiscale. Toujours sur le plan formel, le décret impose un contrat

type qui sera élaboré et mis à la disposition des parties et pourra être adapté en cas de besoin. Aussi, le décret prévoit-il le recours à un professionnel de l'immobilier légalement reconnu pour la négociation et la rédaction du contrat. Secundo, il faut noter que sont les obligations essentielles qui imposent aux propriétaires, entre autres, la charge des grosses réparations et l'obligation de s'abstenir de prévenir ou de faire cesser les troubles de réjouissances, tandis que le preneur se voit dans l'obligation de payer le loyer y compris en période de congés, le paiement des charges d'entretien et de réparation locatives et des dégradations causées par lui, etc.

Tertio : les clauses prohibées. Le décret interdit qu'il soit inscrit

dans le contrat de bail un certains nombres de clauses telles que les clauses exonératoires de responsabilité du bailleur, l'impossibilité d'héberger des personnes ne vivant pas avec lui habituellement, etc. Le dernier axe d'innovation prend en compte les modalités de rupture du contrat de bail pour réduire les cas de rupture abusive de contrat.

Avec toutes les innovations, le décret comporte bien d'avantages. Le Dr Wella a assuré que ce décret promeut l'accès à un logement décent à un coût abordable en raison de la réduction de la caution et de la garantie. Il garantit les droits des bailleurs d'abord par la liberté de fixation des prix du loyer et en raison de la facilité de la procédure d'expulsion d'un locataire insolvable et de la possibilité qu'il a de retenir la caution pour effectuer les travaux de réparation en cas de besoin. Le décret protège également le

preneur par l'interdiction du recours à des clauses abusives de la part du propriétaire et aussi la révision intempestive et excessive du coût du loyer. Et enfin, il réduit et facilite le règlement des litiges à travers la clarification des obligations de chaque parti.

Rappelons que les travaux ont été ouverts par le Directeur de cabinet du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, Dr Komla Edoh. Il a tenu à souligner que le logement décent est un droit fondamental et conformément aux recommandations de ONU-Habitat, les autorités togolaises œuvrent inlassablement à l'atteinte de ces objectifs. Cet atelier, a-t-il alors rappelé, se veut un cadre d'échanges et de partage pour mieux comprendre le décret et être de bons messagers auprès des populations qui « attendent beaucoup d'explications et éclaircissements ».

TM

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE

CHINE PROMESSES AFRICAINES

SPÉCIAL 26 PAGES

SPÉCIAL
BÉNIN
24 PAGES

N° 3109 - FÉVRIER 2022

jeune **afrrique**

www.jeuneafrique.com

BURKINA
KABORÉ,
CHRONIQUE
D'UNE CHUTE
ANNONCÉE

RWANDA
PAUL KAGAME
« Les coups
d'État sont le fruit
de la mauvaise
gouvernance »

TUNISIE
Kaiser Saïed

MALI
ASSIMI GOÏTA
ENQUÊTE SUR L'HOMME
QUI DÉFIE LA FRANCE

Qui est-il vraiment?
Jusqu'où ira-t-il?
Révélations
sur un putschiste
qui impose sa loi.

Allemagne 9 € - Belgique 9 € - Canada 12,99 \$ CAN
Espagne 9 € - France 7,90 € - Italie 9 €
Maroc 50 MAD - Mauritanie 200 MRU - Pays-Bas 9,20 €
Portugal 9 € - RD Congo 10 USD - Suisse 15 CHF
Tunisie 8 TUN - TOM 1 000 XPF - Zone CFA 4 800 F CFA
ISSN 1350-1283



N° 3109 - FÉVRIER 2022

**EN VENTE DÈS MAINTENANT
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !**

www.jeuneafrique.com

